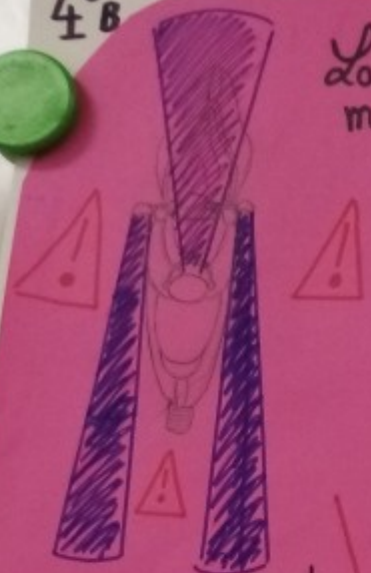


4^eB

La moto a 3 angles morts :
- Les 2 côtés
- L'arrière



Angle mort

Angle mort

La voiture a 2 angles morts :
- Les côtés



Sur un 2 roues: la sécurité avant tout!



OBLIGATOIRE

Sur mon 2 roues, je suis
VULNÉRABLE

Un casque choqué doit
être changé !!!



Les sanctions du débridage:

- 135€ d'amende pour conduire d'un véhicule non-conforme.
- 68€ pour le bruit excessif.
- 3.750€ d'amende pour conduite sans assurance.
- la confiscation du 2 roues.

LE DÉBRIDAGE C'EST INTERDIT

Au pire, c'est la chute. Là, il n'est plus question d'argent

